



## Compte rendu du CSAL du 21 11 2023

Mardi 21 novembre s'est tenu un CSAL (Comité social d'administration local) dont les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Approbation du PV du CSAL du 04/07/2023
- Harmonisation des horaires d'ouverture (pour avis)
- Ponts naturels 2024 (pour avis)
- Bilan du télétravail pour l'année 2022 (pour information)
- Questions diverses

En préambule, les représentants de Solidaires Finances Publiques ont lu la déclaration liminaire que vous trouverez en PJ.

### **1. Harmonisation des horaires d'ouverture (pour avis)**

La volonté de la direction est d'augmenter l'amplitude horaire d'ouverture des services sur Bastia. En effet pour les communes de plus de 10 000 habitants, l'ouverture minimale hebdomadaire doit être de 20h. Les différents services de Bastia ne respectant pas cette ouverture minimum, la direction nous demandait de voter de nouveaux horaires d'ouverture au public.

Pour rappel, il y a quelques années, ce sont les agents, épuisés par des flux massifs à l'accueil, et dans l'impossibilité d'assurer le travail de gestion, qui avaient demandé à la direction de l'époque de fermer au public les après-midis sur le site de Recipello, puis de fermer également le vendredi matin. Telle est la situation depuis 2018. Or en 2023, avec encore moins d'effectifs qu'en 2018, la direction locale, après demande de la DG, impose aux agents d'avoir des plages d'accueil plus larges. Avec moins de moyens et moins d'agents qu'il y a 5 ans !!! Vous comprendrez que dans de telles conditions Solidaires Finances Publiques a voté contre cette proposition d'ouverture plus large avec ces nouveaux horaires d'ouverture au public sur les sites bastiais.

Une information d'importance, l'accueil sur rendez-vous l'après-midi sur le site de Recipello peut être exclusivement un accueil téléphonique, Mme Gauchet l'a bien confirmé.

Pour Solidaires, même en ne proposant qu'un accueil téléphonique, ce serait pour les agents un surcroît de travail démesuré au regard des effectifs actuels et tous les problèmes métier rencontrés.

En tout état de cause, imposer un accueil physique ne serait ce qu'une après-midi par semaine, n'est pour Solidaires pas concevable. Au-delà du manque criant d'effectif, les conditions permettant d'assurer la sécurité des agents ne sont pas réunies à ce jour.

## **2. Ponts naturels 2024 (pour avis)**

Pour vous remercier de votre engagement sans faille, la direction locale, régionale et nationale vous interdit le pont du vendredi 10 mai, car vous allez bénéficier de deux jours fériés consécutifs (8 et 9 mai), vous serez assez reposés, il vous faudra venir travailler le 10 mai. Comme c'est en pleine campagne d'impôt sur le revenu, le bateau DGFIP va couler si on ferme au public 3 jours consécutifs et les usagers ne vont pas comprendre!... Encore un exemple d'un mépris de la DG envers ses agents !

Concernant les ponts naturels, la position de Solidaires Finances Publiques est claire. Les jours de fermeture imposée par l'administration doivent être financés par l'administration par des autorisations d'absences exceptionnelles, quel que soit le nombre de ponts naturels qui sont décidés chaque année. Et pour les plus jeunes c'est ce qui se passait auparavant à la Comptabilité publique, où les agents bénéficiaient de 3 jours comptables. Aujourd'hui subsiste seulement une journée d'autorisation d'absence exceptionnelle. Solidaires a voté contre.

## **3. Bilan du télétravail pour l'année 2022 (pour information)**

Un bilan du télétravail a été présenté. Le taux de télétravail tourne autour de 50 % à la DGFIP comme dans notre département. Une statistique qui n'en est pas une : aucun refus de télétravail à la DDFIP 2B et seulement 73 au niveau national sur presque 100 000 agents. Cela signifie que ce ne sont pas les chiffres réels de refus, car ne sont pris en compte dans ces statistiques uniquement les agents qui saisissent leurs demandes dans Sirhius et quand leur chef de service signifie leur refus par ce biais.

## **4. Questions diverses**

- Travaux à venir sur le site de Recipello :

Solidaires a demandé à Mme Gauchet si elle avait enfin eu connaissance du rapport des ergonomes venus visiter le site de Recipello il y a 11 mois et, si tel était le cas, de bien vouloir communiquer ce rapport aux OS comme s'y était engagé M. Robert.

Mme Gauchet nous a indiqué que ce rapport ne constituait que des préconisations et que ce n'était pas forcément ce qui allait se faire en définitive. Bien qu'il n'y ait pas d'interdiction réglementaire à ce qu'il nous soit communiqué, seule une page du rapport nous a été présentée afin de nous laisser entrevoir comment pouvait être vaguement organisé le rez-de-chaussée...

Nous avons réitéré notre demande de communication de ce rapport dans son intégralité.

Les quelques éléments qui ont été dévoilés :

- la priorité est la réorganisation du rez-de-chaussé et du hall d'accueil avec la question de la sécurité des agents ;
- la partie actuelle où se situe le PRS et le courrier devrait être dévolu aux « espaces dédiés aux agents » : action sociale, médecine du travail, salle de restauration et espace de convivialité (avec baby foot ?), local syndical.
- le reste du rez-de-chaussée (où se trouve le SIE), devrait être dévolu au SIP

- au premier étage l'aile du contrôle fiscal ne devrait pas bouger, sur l'autre partie de l'étage, se trouveraient SIE et PRS, dont la proximité permettra des transferts d'agents plus faciles qu'induiront la future réforme concernant les PRS.
- au 2ème étage trésorerie hospitalière et CDIF

Voilà les réflexions de la direction actuelle et/ou des ergonomes...

Sur le financement, plusieurs programmes budgétaires peuvent apporter des fonds. La direction locale va faire des demandes multiples pour récolter le plus de fonds possibles.

Le calendrier prévisionnel : rez-de-chaussée 2024, 1<sup>er</sup> étage 2025, 2ème étage 2026, clim/chauffage 2026, remplacement des pompes à chaleur 2027.

Pendant les travaux, on doit toujours accueillir le public, Mme Gauchet a avancé l'idée d'algeco...

Enfin est également prévue la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit mais après avoir refait l'étanchéité.

- Réforme à venir des PRS :

Comme vous le savez peut-être, les PRS vont se voir attribuer l'ensemble du recouvrement concernant les professionnels.

Actuellement 5 départements sont en phase d'expérimentation, celle-ci va être étendue à d'autres départements (pas le nôtre).

Au final une première vague de basculement entre SIE et PRS est prévue en septembre 2025, une seconde en septembre 2026. A cette occasion il y aura transfert d'emplois entre SIE et PRS.

- Autres questions :

- future affectation des inspecteurs sortis d'école : 4 devraient être affectés de la façon suivante : 2 à la brigade de vérification, 1 au PCR et 1 à la cellule crédit impôt Corse du SIE.

- nous avons une nouvelle fois questionné M. Jacques afin d'obtenir un bilan définitif par service de l'enveloppe de 50€ par agents pour l'amélioration des conditions de vie au travail. Des agents veulent savoir exactement ce dont a pu bénéficier leur service, c'est une demande totalement légitime. Il nous a été répondu, que globalement les dépenses totales s'élevaient à un peu plus de 12 500€ et que pêle-mêle les services avaient bénéficié de canapés pour les espaces de convivialités, de 25 cafetières ou bouilloires, de 3 purificateurs d'air et d'une soixante de plantes vertes. Malgré l'extrême précision de l'exposé, nous n'avons pas pu identifier le destinataire de l'énorme plante verte oubliée à l'entrée du Novelty et qui empêche l'accès des agents aux panneaux syndicaux. Merci au service propriétaire de se signaler et de venir la récupérer!..

Il nous a été précisé qu'il n'y avait pas eu de refus opposé aux demandes dans la mesure où l'intérêt collectif avait été respecté. Les services ne doivent pas hésiter à faire remonter les besoins complémentaires.

Les représentants Solidaires Finances Publiques, Mireille Maillard et Gilles Gassmann, expert Stéphane Cimignani